

# FICHE D'INSCRIPTION SPIRALE 35 - SAISON 2020 2021 -

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : F  / M

Date de naissance : ..... / ..... / ..... N° licence : .....

Discipline principale :

vol libre                       vol circulaire commandé                       planeur radiocommandé   
aéronef motorisé radiocommandé                       astromodélisme

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

<b>Standard :</b>		
Adulte	Loisir (nés en 2002 ou avant)	<b>120 €</b>
Adulte	Compétition	<b>130 €</b>
Junior 2 *	Loisir et compétition nés en 2003 ou 2004	<b>40 €</b>
Junior 1 *	Loisir et compétition nés en 2005 ou 2006	<b>40 €</b>
Cadets *	Loisir et compétition nés en 2007 ou après	<b>37 €</b>
Encadrement		<b>13 €</b>
	* part licence FFAM gratuite en 2020-2021	
<b>Conjoint(e)</b>		<b>95 €</b>
	<b>Avec un parent licencié au club (hors encadrement)</b>	
Junior 2 *	Loisir et compétition nés en 2003 ou 2004	<b>10 €</b>
Junior 1 *	Loisir et compétition nés en 2005 ou 2006	<b>10 €</b>
Cadets *	Loisir et compétition nés en 2007 ou après	<b>5 €</b>
Cotisation club	Licence FFAM externe Adulte (terrain)	<b>70 €</b>
Cotisation club	Licence FFAM externe Cadet-Junior	<b>35 €</b>
Licence FAI		<b>+15 €</b>
Après le 1 Juillet		
Adulte	Loisir (nés en 2002 ou avant)	<b>60 €</b>
Adulte si déjà licencié FFAM	Loisir (nés en 2002 ou avant)	<b>38 €</b>

## PIÈCES À FOURNIR

### LICENCE LOISIR

Un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme** à fournir uniquement la 1ère année de souscription de la licence.

### LICENCE COMPÉTITION

Le certificat médical est valable 3 ans à compter de la date de délivrance.

1<sup>er</sup> année de souscription

Le licencié fournit un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme en compétition**

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année de licence

Le licencié remplit un **QS sport** qu'il conserve et remet une **attestation signée** au club

**Nota :** si le licencié a coché **OUI** à une seule question du QS Sport, il devra fournir un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme en compétition

4<sup>e</sup> année

Le licencié fournit un **nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme en compétition** qui sera valable à nouveau 3 ans.

## RÈGLEMENT

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements inscrits sur cette fiche et je m'engage à fournir un certificat d'aptitude médical, dont la validité est en accord avec l'activité ;
- Je reconnais que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) ;
- Je reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé-e et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence ;
- Je souhaite m'abonner à la newsletter de la FFAM.
- J'accepte la transmission de données à des tiers commerciaux.
- J'autorise que la photographie présente dans l'extranet soit utilisée.
- Je suis informé-e que je devrais, lorsque les textes entreront en vigueur, me conformer aux dispositions relatives à la loi dite loi drone en particulier aux dispositions relatives à l'enregistrement de mes modèles et à la formation.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé + Signature (signature du tuteur légal pour les mineurs)